



Article scientifique

Article

2018

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Le rôle des « jeunesses des rues » au Cap-Haïtien

Armagnague, Maïtena

How to cite

ARMAGNAGUE, Maïtena. Le rôle des « jeunesses des rues » au Cap-Haïtien. In: Revue internationale des études du développement, 2018, vol. 234, n° 2, p. 77–98. doi: 10.3917/ried.234.0077

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:157831>

Publication DOI: [10.3917/ried.234.0077](https://doi.org/10.3917/ried.234.0077)



PUBLICATIONS DE LA SORBONNE



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

LE RÔLE DES « JEUNESSES DES RUES » AU CAP-HAÏTIEN

[Maïtena Armagnague-Roucher](#)

Éditions de la Sorbonne | « [Revue internationale des études du développement](#) »

2018/2 N° 234 | pages 77 à 98

ISSN 2554-3415

ISBN 9791035100797

DOI 10.3917/ried.234.0077

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-internationale-des-etudes-du-developpement-2018-2-page-77.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Sorbonne.

© Éditions de la Sorbonne. Tous droits réservés pour tous pays.



Le rôle des « jeunes des rues » au Cap-Haïtien

Maitena Armagnague-Roucher

MOTS-CLÉS

Haïti, jeunes des rues, vulnérabilité, expérience sociale

RÉSUMÉ

Cet article repose sur une recherche réalisée au Cap-Haïtien sur la « jeunesse des rues » dans le cadre d'un double partenariat haïtienno-français : partenariat universitaire et de collectivités territoriales. On y apprend que l'hétérogénéité et l'instabilité de cette population constituent des structures sociales à part entière. Elles sont ainsi porteuses de ressources, de subjectivité et de repères identificatoires, sources de libertés d'action dans des univers contraints. Ces expériences juvéniles permettent de comprendre la société capoise, dans ses disparités et sa justice sociale locale, notamment structurée par les organisations non gouvernementales (ONG) internationales.

Introduction

Cet article¹ s'appuie sur une demande de la mairie du Cap-Haïtien² de compréhension de ce qui est nommé l'« enfance des rues ». La mairie comptait ainsi s'investir dans un rôle d'État « animateur » (Donzelot et Estèbe, 1994) de la politique éducative aux côtés des acteurs déconcentrés de l'État (ministère des Affaires sociales et du Travail – MAST –, Institut du bien-être social et de recherches – IBESR) et de ceux du secteur privé (églises, associations et organisations non gouvernementales – ONG). Ceci suppose, localement, de se positionner par rapport aux ONG internationales occupant quasi exclusivement ce domaine d'action publique aux côtés d'entreprises moins professionnalisées, d'églises ou de communautés de voisinage.

L'IBESR recense, en 2012, 600 enfants des rues dans le département du Nord, dont l'essentiel au Cap-Haïtien (pour un total 2 850 enfants dans le pays)³. Pour les acteurs municipaux, participer à la prévention de la délinquance répond à une rhétorique d'ordre moral. Il s'agit aussi de satisfaire un intérêt économique, la promotion du développement du Cap-Haïtien (deuxième métropole du pays, principale ville du Nord, reliée aux États-Unis par la proximité de la Floride), notamment en encourageant un tourisme singulier (Théodat, 2004). Face à cette ambition, la présence d'une importante jeunesse dans la rue est vue comme une menace. Au-delà du

-
- 1 Merci aux relecteurs pour leurs judicieuses remarques. Cet article a bénéficié des réflexions du Grahn (Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle), organe de la diaspora haïtienne constitué après le séisme de 2010 (Armagnague, 2015).
 - 2 L'enquête, réalisée avec Frédéric Reichhart, des étudiants et professionnels diplômés de l'Inujed (Institut universitaire des sciences juridiques, économiques et de développement régional au Cap-Haïtien) s'est faite avec le MAST, l'IBESR (institution de protection de l'enfance haïtienne, dépendante du MAST, lancée et financée en partie par l'Unicef), le ministère de l'Éducation nationale et la Chambre du commerce et de l'industrie du Nord (CCIN), avec l'appui de l'ambassade de France.
 - 3 Pour les acteurs publics et associatifs, ce chiffre est sous-estimé, particulièrement pour les filles, moins visibles car plus souvent en situation de domesticité/« Restaveks ». Le nombre d'enfants dans la rue serait compris entre 800 et 1 000 en 2017. Il est difficile de se fier à un tel recensement, comme l'a souligné Marie Morelle (2006) : hétérogénéité et mobilité de cette enfance, faiblesse de l'appareil statistique haïtien et difficultés de suivi des ONG. Rapport IBESR 2012, cité dans Rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme/Section des droits de l'homme de la Minustah (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti), « La protection des droits humains en Haïti, janvier-mars 2013 », http://www.ohchr.org/Documents/Countries/HT/MINUSTAH-OHCHRJanMarch2013_fr.pdf (consulté en janvier 2018).

seul repérage de ces populations, il s'agit de comprendre la manière dont les vulnérabilités juvéniles s'organisent d'un point de vue social.

Haïti est un pays dont la population est pauvre⁴, en forte hausse démographique (3 866 000 habitants en 1960, 10 847 334 en 2017⁵) et très jeunes (en 2016, les moins de 14 ans représentent 33,34% de la population haïtienne⁶, les 14-24 ans, 20%⁷). Une population à la fois jeune et pauvre constitue donc un enjeu social.

Dans ce cadre, la recherche consiste à comprendre les logiques d'action (Dubet, 1995) de ces jeunes afin d'initier une politique publique ajustée. Bâtir des accompagnements éducatifs dans ce contexte socio-économique et dans un pays marqué par la domination coloniale soulève des enjeux considérables. Comment construire de nouvelles solidarités collectives sans reproduire les formes individualistes d'accompagnement pétrées par les référents occidentaux? Souvent, l'aide au développement fournie par les grandes ONG, influencée par les théories des relations internationales et par l'agronomie, ne s'ancre pas assez dans les micro-équilibres locaux (Le Naëlou, 2004a). Ces ONG ne tiennent parfois pas assez compte des aspirations à la mobilité sociale et géographique des jeunes engagées dans des réorganisations structurelles (exode rural, urbanisation) et dans une relation postcoloniale ambivalente. L'acception individualiste de l'accompagnement et de la citoyenneté – prévalant dans les pays anciennement industrialisés – a quelquefois des effets sociaux indésirables à long terme, participant à l'émergence d'une pauvreté relative. Cette pauvreté vécue subjectivement

4 70 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour, 50 % avec moins d'un dollar (Gouvernement d'Haïti, 2010). Le RNB (Revenu national brut) en Haïti est de 810 dollars par an en 2015. Il est de 6 240 en République dominicaine et de 40 000 dollars en France en 2015. Données Banque mondiale, 2015: <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&country=> (consulté en janvier 2018).

5 Données Banque mondiale, 2016, World Development Indicators database: <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&country=HTI> (consulté en janvier 2018).

6 Données Banque mondiale, 2016, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.0014.TO.ZS?locations=HT> (consulté en janvier 2018).

7 Perspective monde, Banque mondiale, 2015: <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPPagePyramide?codePays=HTI> (consulté en janvier 2018).

gènere du ressentiment qui peut être instrumentalisé politiquement et être source d'instabilités (émeutes, grèves⁸). Ce contexte freine le développement et l'investissement économiques et emprisonne le sujet dans une posture victimaire le privant de sa capacité d'action.

Recourir à l'ethnographie évitait les « prêts-à-penser », « prêts-à-faire » souvent inopérants et parfois symboliquement violents. Le but était de se départir de prénotions politiques et morales dans un univers socialement rude. La phase d'enquête s'est échelonnée sur une année, entre 2014 et 2015⁹. Soixante entretiens non-directifs ont été conduits auprès de mineurs de 9 à 17 ans dans la rue (45) et en orphelinats (15) et, lorsqu'il y en avait, auprès de leurs référents éducatifs (15 : intervenants sociaux, enseignants, acteurs religieux, agents de police ou de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti – Minustah –, voisins et « parents » au sens large). Des observations en centre d'accueil avec ou sans hébergement et dans la rue ont été réalisées ainsi que de nombreux échanges avec les acteurs publics et privés de la protection de l'enfance. De plus, des tables sectorielles communales regroupant l'ensemble des intervenants du secteur ont été coorganisées avec la mairie, observées et analysées.

Nous montrerons que la jeunesse des rues est une catégorie minoritaire, construite par les majoritaires (Goffman, 1975) et correspond à une impossibilité d'appréhender les codes normatifs de ces jeunes, décrits comme imprévisibles. Ces codes répondent pourtant à des logiques d'action cohérentes, organisées et « intégrées » dans leur système local. Leur analyse rend compte d'une hétérogénéité de la population désignée comme « enfance des rues ». Nous soulignerons ensuite que l'étude de ces jeunes offre, de façon sous-jacente, de mettre au jour des dynamiques sociales structurelles dans la société capoise, actualisant des rapports postcoloniaux ambivalents.

8 Des acteurs sociaux et politiques ont évoqué des jeunes de la Cité Soleil à Port-au-Prince, utilisés par les milices de Duvalier et « les Chimères », « *chimè* », supports au mouvement Lavalas (Dziedzic et Perito, 2008 ; Kolbe, 2013). Au Cap-Haïtien, des jeunes expriment un attachement à Lavalas et à son leader, Jean-Charles Moïse.

9 Nous avons résidé six semaines au Cap-Haïtien. Le reste de l'équipe habite la ville.

1. L'expérience de la marginalité juvénile : des accommodations sociales minorisées

1.1. Imposer une altérité homogène

Les acteurs administratifs, économiques, politiques, médicaux et éducatifs utilisent la catégorie « enfants des rues ». Cet étiquetage (Becker, 2012) constitue une frontière sociale et un illustrateur de l'état de la cohésion sociale, car il est une référence pratique pour les interactions courantes. Cependant, il s'agit d'une frontière asymétrique : bâtie par les majoritaires et signifiante pour eux, elle n'est pas appropriée par les jeunesses ainsi minorisées. Ces populations illustrent un point de non-retour, le risque latent de pauvreté absolue craint par de nombreux Haïtiens dont la position sociale est encore instable. Pour eux, l'enfance des rues (désignant en fait davantage la jeunesse des rues) fait fonction de bouc émissaire (Girard, 1982). Dans le contexte philosophique et politique haïtien égalitariste, mais concrètement très inégalitaire et ségrégué, ces désignations indiquent, au-delà d'un mépris social, une crainte de déclassement, une peur d'être affilié à un sort social déchu. Les commerçants de rue et les populations des quartiers où sont présents ces jeunes les décrivent alternativement comme des « victimes » ou des « dangers », désignations dans lesquelles s'observent les deux représentations courantes quant à cette jeunesse (Pochetti, 2012). Ils ne sont pas vus comme des pauvres, comme le dit un vendeur de « boules de riz » : « Ces enfants, je ne les décris pas comme pauvres : ici, pauvre, tout le monde l'est. Ils sont plutôt des victimes, des livrés à eux-mêmes ou des trafiquants¹⁰. » Un cadre de la mairie formule la même observation : « Ici, la plupart de l'accroissement de la ville s'est fait sur l'urbanisation des déchets ; la population vit sur les déchets et se sert d'eux pour construire les fondations de leur habitat. Tout le monde est très pauvre, les enfants des rues encore plus, mais la norme, c'est la pauvreté. » Dans ce contexte, la jeunesse des rues est pourtant marginalisée. Les termes *kokorat*¹¹ et *Ti Kochon Kamion*¹² expriment un rejet intersubjectif et une volonté de distinction. Cette identité stigmatisée (Goffman, 1975) s'accompagne d'une uniformisation visant à rendre abstrait l'Autre pour

10 Témoignage traduit en français par un membre de l'Inujud.

11 En créole, *kokora* désigne avec mépris ce qui se développe dans la vermine ou les déchets, la déchéance et l'échec, l'absence de pouvoir.

12 « Petits cochons de camion » : ce sont les enfants travaillant dans les véhicules ramassant les déchets.

ne pas l'humaniser et le garder étranger à soi (Balibar, 2012; Simmel, 1984). Ce faisant, les *insiders*, les personnes incluses dans la société locale ayant le pouvoir d'en établir les normes majoritaires (cadres administratifs ou politiques, pouvoir économique influent politiquement) et les catégories intermédiaires ayant intégré ces normes procèdent à un étiquetage moral en « déviants » de ces jeunes (Becker, 2012). Au-delà de leur seule dimension morale et de leurs effets « délégitimants » sur les capacités d'action des acteurs concernés, ces étiquetages dessinent les contours de la société locale et en révèlent les dynamiques et la sédimentation. Ils confirment la crainte de Tocqueville, aux États-Unis¹³, selon laquelle l'égalisation « formelle » des conditions rendue possible par l'instauration d'une démocratie héritée de la lutte contre l'esclavage et la colonisation, se construit souvent, concrètement, au détriment de l'égalité « réelle » (de Tocqueville, 1961). Car des barrières intersubjectives sont érigées dans les relations ordinaires pour maintenir la distance sociale que l'égalisation formelle était supposée abattre. Ces barrières peuvent prendre des visages différents selon les contextes locaux et nationaux. Quand une société est figée du fait de l'absence d'emploi, d'une structure sociale rigide reproduisant une élite trustant le peu de places économiques disponibles, quand elle permet peu à peu de connaître une mobilité sociale, notamment chez les jeunes (Zanusso *et al.*, 2014), cet état s'exprime de façon particulièrement âpre par une concurrence forte. Cette concurrence passe largement par l'école en Haïti (Joint, 2006), en raison de l'attachement philosophique et politique du « modèle » national à l'égalité formelle. Dans ce contexte, l'école alimente l'illusion méritocratique et fait l'objet de luttes et d'émotions, car elle distribue des titres scolaires qui sont des canaux de légitimation et de placements sociaux. Aussi comprend-on l'obsession du placement social et une profonde logique ségrégative qui n'est pas véritablement choisie, mais qui résulte de la somme agrégée des petites distinctions et exclusions quotidiennes, devenues des normes courantes dans les choix sociaux, scolaires, culturels ou résidentiels (Dubet, 2014). Construire cette altérité participe à la régulation des tensions sociales en consacrant une figure à la fois victime et repoussoir pour tous, l'enfance des rues. Ce faisant, elle conforte les normes majoritaires de mobilité sociale là où il serait possible d'interroger la pertinence et la justice de l'ordre en

¹³ Sur cette question, on lira volontiers le chapitre X de l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville, paru en 1835 (de Tocqueville, 1961).

place produisant de telles dominations agrégées et enchevêtrées (Dorlin, 2009): sanitaires, médicales, scolaires et sociales.

Les acteurs politiques et administratifs s'inscrivent dans cette conception de l'enfance des rues, mêlée de compassion et de tentatives sécuritaires, mais ils n'ont jamais envisagé des méthodes brutales de « nettoyage » des rues (Morelle, 2006, 2007), y compris lorsque la ministre du Tourisme s'est rendue en séjour officiel au Cap-Haïtien en 2015. Leur démarche est plus compréhensive, et la recherche a servi à lancer un débat quant au statut de ces jeunes en mobilisant tous les acteurs concernés (IBESR, églises, communautés de voisinage, responsables de programmes scolaires Psugo – Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire –, acteurs des ONG haïtiennes et internationales).

1.2. Pluralité des expériences et subjectivations

Symétriquement, la réalité juvénile est composite: différentes expériences s'expriment. Une première modalité de participation juvénile s'organise à partir d'une marginalisation rythmée par la rue. Une partie de cette jeunesse lutte contre l'atomisation en produisant du collectif (environ vingt-cinq jeunes). Une seconde forme de participation, intermédiaire, s'incarne dans une éducation partagée et tiraillée entre la vie des rues le jour et la vie familiale la nuit (une vingtaine de jeunes). Enfin, l'expérience de l'institutionnalisation met en scène des jeunes vivant dans des centres avec ou sans hébergement (une quinzaine de jeunes). Dans ce cas, le quotidien est animé par les institutions d'aide, et les effets de cet accompagnement sur les expériences juvéniles sont parfois inattendus.

1.2.1. Tenter la communalisation juvénile: les colonies des rues

Les jeunes composant les colonies des rues ont pour particularité d'être d'origine rurale et ont donc connu l'expérience de la migration. Ils ont quitté les campagnes voisines du Cap-Haïtien¹⁴ et participent ainsi à l'accroissement des populations urbaines, très net dès les années 1980 (15% de

14 Limbé, Port-Margot, Pilate, Plaisance, Saint-Raphaël, Soufrière, Borgne et Limonade.

la population est urbaine en 1960, 20% en 1980, plus de 58% en 2015¹⁵). Ces jeunes expliquent s'être rapprochés de la ville-centre afin de bénéficier d'une situation économique moins dégradée. La migration se fait parfois de façon progressive : au départ, la mobilité est conjoncturelle (au cours des vacances, par exemple) puis se répète et/ou donne lieu à une urbanisation durable. Le lien à la famille restée à la campagne se défait souvent au fil du temps : certains jeunes gardent des relations avec leur famille, mais, dans bien des cas, ces jeunes n'ont plus aucun lien à la terre d'origine bien que celle-ci soit proche. Certains déclarent être orphelins. Ces migrants d'origine rurale questionnent l'espace et le réorganisent. Ils sont victimes de discrimination et de préjugés culturalistes (rapport supposé à l'hygiène ou à l'espace) et interrogent ainsi la cohésion socio-territoriale engageant le développement de la ville.

Au début du siècle dernier, dans l'Amérique industrialisée, les travaux de Robert Park et de Ernest Burgess (1925, 1926), de William I. Thomas et Florian Znaniecki (1998) sur les villes d'immigration en pleine urbanisation ont révélé les réajustements urbains et les désorganisations conjoncturelles produits par les situations répétées ou durables de migration et d'itinérance. Ces réajustements sont d'autant plus marqués que les lieux d'immigration sont urbains et que les migrants sont ruraux. Ils peuvent donner une impression de dérégulation aux autorités locales, la « désorganisation ». Ces dérégulations peuvent potentiellement s'installer et devenir une structure à part entière d'un monde précaire parallèle vivant dans la rue (Anderson, 2011). Au Cap-Haïtien, où il n'y a pas eu d'étude sur la question, ce monde parallèle suscite l'inquiétude des autorités. Dans un pays dont les solidarités sont peu socialisées, se pose la question du lien communautaire, car c'est à partir des « communautés » – de voisinage, liées aux églises ou aux paroisses – que s'organisent quotidiennement les soutiens sociaux et éducatifs. Comment refonder ce lien communautaire dans le déracinement culturel et géographique imposé par la migration ? Ces jeunes subissent des situations d'atomisation sociale, ajoutées à la fatigue de la vie dans la rue (sommeil précaire, sous-alimentation, malnutrition, maladies éventuelles) et évoluent dans un univers violent socialement (concurrence interne aux

15 Données Banque mondiale, 2016, World Development Indicators database : <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&country=HTI> (consulté en janvier 2018).

groupes juvéniles). Aux côtés des réponses médicales et sanitaires se pose ce qui pourrait devenir une « question sociale¹⁶ » haïtienne, surtout si l'économie touristique se développe dans le Nord, accélérant l'exode rural.

La rue est le principal organisateur de l'expérience. Ces jeunes fréquentent très peu l'école malgré l'obligation scolaire en Haïti et l'existence formelle d'un centre Psugo dédié aux enfants des rues. Ils expliquent avoir honte de cette scolarité irrégulière, révélant une assimilation de la norme de fréquentation scolaire, ainsi qu'en témoigne Kinsley, un jeune de 14 ans :

On ne peut pas aller à l'école, c'est cher. Le Psugo est gratuit, mais il faut qu'on travaille [à la place] et on ne va pas à l'école, alors après, on a honte de ne pas aller à l'école et on ne peut pas continuer [à suivre le programme]¹⁷.

Dépourvue de scolarité, leur quotidienneté est agencée par différentes activités lucratives dans lesquelles les jeunes ont développé des compétences : collecte d'argent ou de nourriture auprès des marchands ou des restaurateurs, activités dans les tap-tap¹⁸, recyclage des déchets, confection de réchauds. Ces activités ne sont pas déclarées, mais elles sont réglées et hiérarchisées. Dans ces configurations, les membres sont interdépendants : ils partagent ce qu'ils gagnent. Ces jeunes vivent donc des expériences instables et dominées par la « débrouille » pour se nourrir (restaurateurs), se laver (toilettes publiques) et se défendre (vivre avec des armes blanches pour se prémunir des *grapiay*, ou « détrousseurs »), mais ces expériences sont structurées par des règles internes et génèrent des capacités d'action. Ainsi, selon Stanley, 13 ans :

16 Pour Pierre Rosanvallon (1995), la « question sociale » désigne le principal désorganisateur politique de la cohésion sociale à une période donnée. En France, la « première question sociale » incarne le paupérisme ouvrier du XIX^e siècle tandis que la « nouvelle question sociale » désigne la paupérisation des grands ensembles urbains en période post-trente glorieuses.

17 Les prénoms ont été modifiés. Témoignage traduit en français par un membre de l'Inujed.

18 Les tap-tap constituent le principal mode de transport urbain en Haïti. Il s'agit de véhicules type camionnette ou petit van aménagés pour accueillir des voyageurs dont le nombre varie selon la taille du véhicule. Ces véhicules sont peints de façon colorée et leur fonctionnement concret est souvent dépendant de son propriétaire même si les itinéraires et les prix sont relativement fixes. De jeunes hommes ou des garçons y travaillent et aident les gens à monter et descendre du véhicule, encaissent les 25 gourdes de trajet intra-urbain.

Je n'ai parfois que 50 gourdes¹⁹ par jour, mais c'est en plus d'avoir mangé. Je ne dépends que de moi et de mes camarades. Nous n'avons rien, mais nous arrivons tous les jours à trouver de quoi... On se débrouille, mais c'est très dur: on cherche toujours des opportunités²⁰.

Les « colonies des rues » (nommées parfois « enfants du corridor ») s'inscrivent dans cette configuration: il s'agit de groupes de quatre à six membres présents exclusivement dans certains lieux (couloirs urbains, venelles, arcades, espaces intermédiaires entre une grande artère et les lieux résidentiels²¹). Ces groupes ont construit des solidarités économiques et sociales, des « néo-communautés » juvéniles urbaines, une communalisation au sens de Max Weber (1971) (*vergemeinschaftung*), suscitant l'inquiétude des institutions d'aide alors qu'il s'agit d'un recours solidaire face à l'atomisation sociale.

1.2.2. Des opérateurs isolés: l'expérience juvénile « dans la rue »

Dans ces participations juvéniles, la famille est présente dans l'éducation, mais elle partage cette tâche avec la rue, qui constitue un autre pôle socialisateur. Les jeunes vivent avec leurs parents et/ou proches dans des quartiers pauvres, inondables, dépourvus de services sanitaires et d'adduction d'eau, où sont présents le choléra, le paludisme, la fièvre typhoïde, la gale. Dépendants de l'organisation et de l'économie familiales pour lesquelles ils sont des « petites mains », ces jeunes ont peu de liberté. Ils partent dès le matin à la recherche d'activités pour gagner leur vie: nettoyage des marchés, travail dans les tap-tap (aider à monter dans le véhicule, le conduire, récolter les 25 gourdes du trajet), vente de sachets d'eau et de vêtements d'occasion. Ces activités sont une réponse à la grande vulnérabilité de la parentèle, souvent constituée d'une femme seule. D'ailleurs, ces jeunes sont parfois en situation de « chef de famille » en s'occupant de frères et sœurs plus jeunes et d'ascendants, et en participant directement et de façon substantielle à l'économie générale de la famille. Ils sont en quelque sorte des « opérateurs » familiaux, des travailleurs individuels pour leur famille. Comparés à la jeunesse précédente, ces jeunes ont des référents familiaux réguliers. Ils sont moins vulnérables face aux risques de la rue, mais ils sont

¹⁹ 50 gourdes = 0,8 dollar.

²⁰ Témoignage traduit en français par un membre de l'Inujed.

²¹ On trouve ces jeunes sur Le Boulevard et à La Fossette.

aussi moins libres, plus isolés. Ils ont un rapport au travail plus individualiste et plus « rentabiliste » : ils « rendent des comptes » à leur famille, ce qui génère des relations intrafamiliales éprouvantes, ainsi que l'explique Louis-Marie, un jeune de 12 ans vendant des sachets d'eau : « Je travaille pour donner l'argent à ma mère, il faut ramener de l'argent sinon je ne peux pas rentrer le soir²². » Cette soumission au devoir de récolter des fonds produit de l'angoisse à mesure que la journée avance. En outre, elle expose plus directement aux humiliations de la rue, comme le raconte Danley, 10 ans : « D'autres (jeunes) se moquent, disent qu'on est des misères, que nos parents nous utilisent²³. » Parallèlement, ces jeunes ont un rapport ambivalent à leur « communauté » de voisinage, dont le positionnement est décrit comme hésitant entre solidarité, mansuétude et réprobation morale.

1.2.3. Espérer que vienne la réussite : les jeunesses « institutionnalisées »

Ces jeunes²⁴ voient leur expérience animée par les institutions éducatives, notamment les orphelinats²⁵. Ces institutions maintiennent un lien à la parentèle quand celle-ci est identifiée. Ces lieux bénéficient rarement d'une autorisation de fonctionnement actualisée : seulement cinq structures sur douze enquêtées avaient cet agrément.

Dans l'ensemble²⁶, l'accueil en orphelinat (tous privés liés à des églises, des grandes ONG ou des congrégations religieuses) répond favorablement aux besoins fondamentaux : il assure plus de sécurité physique, répond davantage aux nécessités alimentaires, de sommeil et garantit mieux les rudiments sanitaires. Mais, au-delà, les jeunes accompagnés bénéficient à ce titre d'une reconnaissance institutionnelle de leur situation. Comment celle-ci construit-elle l'affirmation subjective des jeunes ? Des résultats contre-intuitifs émergent. D'abord, les centres offrant exclusivement de l'alimentation et un hébergement induisent parfois l'attentisme des jeunes. Y compris dans

22 Témoignage traduit en français par un membre de l'Inujed.

23 Témoignage traduit en français par un membre de l'Inujed.

24 Originaires du Cap, de Limbé, Port-Margot, l'Acul, Pilate, Plaisance.

25 Le choix d'interviewer des jeunes en orphelinats visait à comprendre l'effet subjectif de l'« accueil » chez des jeunesses aussi désignées comme « enfants des rues ».

26 La fermeture d'établissements maltraitants marque les esprits au moment de l'enquête.

leur situation fragile, certains développent des rhétoriques estimant que les soins et l'assistance leur sont dus. Ainsi, selon Nelson, 13 ans :

Nous avons le droit de recevoir une éducation de qualité, avec des maîtres formés, ce n'est pas un don qu'on nous fait [...]. C'est la même chose pour le savon et ce qui est nécessaire à notre hygiène, nous sommes ici, ils doivent nous le donner²⁷.

Comparés aux autres jeunes, ces jeunes exposent peu d'engagement dans des stratégies d'émancipation individuelle ou collective. Ils expriment une subjectivité revendicative, « en creux » de ce qu'ils n'ont pas. Ces jeunes sont plus proches des référents majoritaires : plus instruits (ils sont scolarisés), mieux soignés et plus sécurisés. Cette situation relativement moins précaire leur permet davantage de prendre la mesure de l'écart qui les sépare des « majoritaires ». Elle construit un rapport abstrait plus ambitieux, mais concrètement plus exigeant à la mobilité sociale, à l'instar de celui de Stevenson :

Nous sommes des enfants du pays, on nous doit la protection et l'éducation pour réussir notre vie, on doit nous donner les moyens, c'est un engagement qu'ils [intervenants sociaux] ont et aussi l'État, pour réussir dans la vie, aller à l'université²⁸...

On apprend de telles expériences qu'un accompagnement vidé d'objectifs socioprofessionnels érode les capacités d'initiative que les enfants sont obligés de développer quand ils sont dans la rue. Dans des orphelinats, on observe ainsi l'émergence d'une personnalité juvénile plus tatillonne, renvoyant sur des motifs exogènes les déterminants de son sort. En Haïti, une telle observation est inattendue, car il n'y a quasiment pas d'État-social²⁹. Cette observation n'encourage pas un traitement « antisocial » de la situation, mais elle permet de restituer l'inadéquation à ce contexte de certaines réponses éducatives. Autre résultat inattendu : dans certains établissements

27 Témoignage traduit en français par un membre de l'Inujed.

28 Témoignage traduit en français par un membre de l'Inujed.

29 Dans les pays anciennement industrialisés ayant développé des systèmes de protection sociale, ces dynamiques ont été décrites par l'économiste néoclassique Gary S. Becker théorisant « la trappe à pauvreté » comme effet pervers de la redistribution sociale.

pourtant pilotes en termes d'accompagnement socioprofessionnel (les centres salésiens), des jeunes formés à un métier qualifié (tailleur, ébéniste, électricien) ne trouvent pas d'emploi. Ceci tient à la faiblesse structurelle de l'économie haïtienne et à la jeunesse de la population active rendant difficile l'emploi des plus marginalisés. Des responsables sociaux expliquent avec désarroi que les jeunes leur reprochent l'inefficacité des formations suivies dans « leur » centre. Cette situation encourage la recomposition d'une société clivée socialement et racialement, dans laquelle les opportunités sont faibles pour les plus démunis (jeunes et pauvres et noirs).

La pauvreté juvénile s'appréhende ici comme une expérience sociale. Au Cap-Haïtien, comme dans les pays anciennement industrialisés, elle prend des formes différentes (Paugam *et al.*, 2011) selon le niveau d'éloignement des référents majoritaires. La discrimination constitue, à des degrés divers, la trame de ces expériences sociales (Dubet *et al.*, 2013), mais cela produit des parcours et des subjectivités hétérogènes et inattendus. Il existe alors qualitativement plusieurs façons de « ne pas prendre part » à la société majoritaire, comme il existe plusieurs façons d'y « prendre part » (Portes et Rumbaut, 2006), car l'intégration n'est pas un processus séquentiel et individualiste, et c'est encore moins un horizon moral. Il est alors possible de considérer ces diverses expériences comme des dynamiques participatives à part entière, dominées et contraintes, mais organisées et subjectivées.

2. Conditions minoritaires : des clés de lecture de la société haïtienne

2.1. Le citoyen contre la victime

Alors que nous pensions devoir déconstruire des visions sécuritaires et réprobatrices de cette jeunesse (Morelle, 2007), c'est davantage une représentation misérabiliste que les acteurs politiques et éducatifs avaient. Cette vision est portée par les grandes ONG liées à la protection de l'enfance (SOS villages d'enfants, actions éducatives d'Oxfam, The Children's Heart Foundation) ou par des congrégations religieuses (salésiennes). Ces organisations influencent la vision des autres acteurs en imposant un répertoire référentiel moral (Bourdarias *et al.*, 2003). Ceci s'explique car elles sont les pièces maîtresses du système local d'intervention éducative du fait de

la fragilité de l'État, encourageant peu les dynamiques *bottom up* de solidarité. Cela est aussi dû aux savoir-faire techniques de ces ONG, à la confiance qu'elles ont acquise auprès des bailleurs internationaux et à leur relative force financière. Leur vision libérale individualiste de l'accompagnement (Freyss, 2004) vise, argumentaire de moralisation de l'opinion à l'appui, à mettre l'accent sur les maux dont souffrent ces jeunes (qualifiées d'enfances) pour faire contribuer les populations des pays « développés » et les organisations internationales, et légitimer leurs actions auprès des bailleurs de fonds. Ainsi, l'aide des sociétés occidentales est gouvernée par la compassion qu'elle soit médicale, morale ou éducative. La « raison humanitaire » (Fassin, 2010) répond donc à une utilité économique autant que sociale (Pérouse de Monteclos, 2009). Caractérisée par une logique profondément « apolitique » (Freyss, 2004), cette gouvernance participe à démunir les acteurs de leurs capacités d'action pour les piéger dans une relation durablement asymétrique, par laquelle les personnes sont placées dans des rôles sociaux de victimes et/ou de « sollicitateurs » fragilisés par leur dépendance. Cette gouvernance évacue, sans que ceci ne soit volontaire, la participation citoyenne de ces populations vulnérables en rejetant la dimension politique des inégalités pour ne « traiter » leurs conséquences qu'en tant que « souffrances », « troubles », au recours de la médecine ou de la psychologie. Il semble se jouer là un rapport social tributaire d'une relation postcoloniale agrégée, localement, à des fractures raciales. Ces fractures sont perçues (Grünewald, 2012) et dénoncées par certains acteurs universitaires ou politiques locaux et peuvent susciter la révolte. De plus, dans la conjoncture haïtienne d'absence globale d'opportunités économiques, « l'aide au développement » est génératrice d'ambivalence, car il n'y a de toute façon et indépendamment du système humanitaire lui-même que peu de façon de trouver un emploi. Or, la possession d'un salaire est une clé fondamentale pour construire sa liberté et son autonomie. Cette dynamique a également des effets sur les acteurs privés haïtiens engagés dans la protection de l'enfance (communautés de voisinage, églises, associations) : le poids idéologique et financier des grandes ONG suscite leur mimétisme. Pourtant, on peut s'interroger sur l'effectivité d'une telle adhésion tant ces acteurs se disent conscients des sentiers de dépendance dans lesquels ils sont placés. Ces acteurs suivent, sans en avoir le choix et en position subalterne, la doxa des grandes ONG. Ce système a aussi pour effet de miner la légitimité publique et institutionnelle des pouvoirs publics haïtiens à s'emparer de cette question politique. La relative méfiance

des ONG internationales envers l'État (corruption, administration défaillante) se transforme quelquefois en une forme de défiance locale freinant la mise en commun des ressources et la transmission des informations. Ceci se double d'une absence de crédit et de reconnaissance des universitaires ou des cadres administratifs haïtiens qui n'appartiennent pas à l'élite socio-raciale locale³⁰. Les acteurs des ONG internationales (nommés les « expats ») du fait de leur position socio-raciale et de leurs réseaux sont, eux³¹, en lien avec cette élite. Ainsi, l'apolitisme revendiqué de ces ONG n'empêche pas leurs agents de s'inscrire quotidiennement dans un système social très inégalitaire. Dans un tel cadre, faire passer les jeunes précaires pour des « enfants », des « victimes à soigner » évite de poser la question de leur rôle politique. Reconnaître cette place politique et leurs capacités d'action est la meilleure façon de contenir les risques de sédition, mais il s'agit alors de redonner aux acteurs publics haïtiens les périmètres d'action et les légitimités que les ONG internationales se sont appropriées, faute d'État ou en présence d'un État suscitant la méfiance. Il serait fructueux d'orienter les actions de ces dernières vers le soutien aux formes diverses de citoyenneté plutôt que de laisser perdurer une forme « d'État-social parallèle », participant, sans le vouloir et du fait de leur haut niveau de professionnalisation (Le Naëlou, 2004b) et de technicité, à décrédibiliser les pouvoirs publics locaux, sans garantie d'une quelconque efficacité de leurs actions (Thomas, 2013). Un climat délétère se nourrit de cette situation : par exemple, des personnels d'associations ou d'administrations haïtiennes contestent les actions des ONG, car elles ne s'appuient sur aucune légitimité démocratique (Sauveur, 1997). Ce contexte renforce les justifications défensives et construit des sentiments de justice et d'injustice, comme si les magistratures et les espaces de pouvoir s'organisaient de manière dualisée (Fassin, 2012). Cette position est remarquable chez certains cadres des franges moyennes connaissant une

30 L'élite « mulâtre » est composée de familles haïtiennes blanches ou métisses qui ont la maîtrise oligarchique des pouvoirs économiques (industriels, services). Ces familles se fréquentent entre elles, se recrutent et se reproduisent *via* des alliances endogames ou internationalisées. Les jeunes générations ont étudié dans les grandes universités d'Amérique du Nord.

31 Il est impossible de considérer les acteurs des ONG internationales engagées dans l'éducation comme membres de la société civile haïtienne, notamment du fait de leurs relations sociales et de leur rémunération. Les membres de la société civile haïtienne dans le secteur de la protection de l'enfance sont des acteurs haïtiens noirs fonctionnant parfois sans statut légal. Ils sont rémunérés en gourdes et non en dollars américains.

mobilité sociale. Chez eux, il se forme une défiance à l'égard des grandes ONG (Sauveur, 1997), mais, parallèlement, l'État suscite leur réserve. Dans ce contexte, qui tient à l'histoire du pays, aux instabilités du territoire, aux attaches de ces acteurs à la diaspora haïtienne, dont l'autonomie politique et économique est fréquemment réaffirmée, il reste peu d'espaces suscitant la confiance. Il s'agirait alors de renforcer la crédibilité de la municipalité d'un point de vue technique (montée en compétence des agents en poste) *via* les ressources des ONG et des universitaires haïtiens et *via* les légitimités des communautés constituées (Lombart *et al.*, 2014), notamment de voisinage ou religieuses.

2.2. Les capacités, matrices de l'intervention socio-éducative

Cet ordre local place ces jeunesses en position de victimes et les professionnels haïtiens en situation d'incompétence symbolique. Ceci prive ces acteurs de leur autonomie ou, lorsqu'ils se rendent compte de cette situation, engendre des rapports sociaux ambivalents. Pour encourager la « pro-action » des jeunesses concernées, il importe de les considérer comme des parties prenantes actives d'un ordre en place. Ceci permet de fonder une intervention éducative sur les initiatives existantes, fussent-elles balbutiantes et peu professionnalisées, et de l'ancrer dans le réel (Easterly, 2009). Il s'agit alors de considérer que tout système dispose de ressources sur lesquelles il faut s'appuyer. Par exemple, les jeunes ont forgé des compétences dans la rue d'autant plus solides qu'elles naissent dans des univers rudes, dans des niches économiques d'emploi bricolées : aide à la montée dans le tap-tap, recyclage et confection d'objet artisanaux ou artistiques. Ces savoir-faire peuvent faire d'eux des acteurs du développement économique et touristique de la ville. Cette configuration juvénile illustre la pertinence du concept de capacité de l'économiste Amartya Sen (2000). Les positions sociales des individus ne doivent pas être analysées en fonction de leurs strictes dotations en ressources, mais en fonction de leurs capacités à les convertir en libertés réelles. La capacité est une liberté d'action, une liberté de capacité à faire, à entreprendre. Pour Sen, le développement ne peut passer que par la liberté et l'émancipation et il n'a d'autre objectif que la liberté. Ainsi, la privation de capacité d'action (Ballet et Mahieu, 2009 ; De Herdt et Bastiaensen, 2009) n'émane pas toujours des États, elle a pour origine tout ce qui empêche l'individu de construire subjectivement son expérience. Les interventions

éducatives dépolitisées et infantilisantes peuvent donc en faire parties (Martel, 2012). De fait, partir des capacités des acteurs, fussent-ils jeunes, pauvres et marginalisés, et les soutenir nécessite des investigations sociologiques afin de les recenser. Dans le cadre de la mise en place d'une politique locale de protection de l'enfance, ceci encourage à poser un regard moins jugeant sur la norme et la déviance et à formuler une appréciation moins individualiste de la citoyenneté. Quels qu'ils soient, les systèmes en place produisent des expériences concrètes, des obstacles, mais aussi des leviers de libertés et des réflexivités. Ne pas les concevoir empiriquement comme matrices du changement est une maladresse postcoloniale (Easterly, 2009). Les chercheurs en sciences sociales ont développé des méthodologies pouvant faciliter la prise de position politique (Touraine, 1978) et l'expression des acteurs vulnérables (Becker, 2001). Ces méthodes ont fait l'objet de critiques (Cousin et Rui, 2011), mais ont pour intérêt de donner aux enquêtés l'opportunité de coproduire la connaissance, de réagir à cette dernière et d'explicitier une position quant à la décision les concernant.

Conclusion

Derrière la sollicitude accompagnant les interventions dans les pays du « Sud », l'enjeu principal des actions éducatives est politique. C'est d'ailleurs l'une des missions de l'éducation : éveiller le citoyen à son rôle dans la cité. Assumer cette centralité de la dimension politique, c'est donner la priorité aux individus concernés, c'est admettre les asymétries multiples dans lesquelles se jouent les relations structurant l'ordre local. Pour les analyser de manière honnête, il faut renforcer les ressources repérées localement afin de permettre à des acteurs minoritaires de peser politiquement. Il s'agit de faire sortir ces jeunesses des strictes catégories juridiques, sanitaires ou médicales dans lesquels elles sont placées du fait de leur position basse dans un pays pauvre. Ceci passe par l'écoute de leurs subjectivités et aspirations. Bref, ceci requiert l'humanisation de cette jeunesse, de dépasser la seule mansuétude pour inscrire cette humanité dans une conception citoyenne ancrée là où des principes universalistes abstraits et parfois inopérants restent souvent de mise (Pierre-Louis, 2012). Mais cette posture exige la co-construction avec les acteurs concernés. Ces derniers n'ont pas tous les mêmes capacités d'expression politique ou tiennent des positions dont les

fondements philosophiques sont contraires au libéralisme, posant de vraies questions de philosophie politique. Entre le relativisme culturel et la posture de civilisation postcoloniale, entre la condescendance des dominants et l'amertume des dominés, il y a de la place pour le débat, mais il importe que ce dernier mette en scène des citoyens, dotés d'une réflexivité et que celle-ci soit reconnue.

L'AUTEURE

Maïtena Armagnague-Roucher

Maîtresse de conférences en sociologie à l'INS HEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés), chercheure au Grhapes (Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires), associée au laboratoire Migrinter (Migrations internationales, espaces et société) et au Centre Émile Durkheim, le doctorat de Maïtena Armagnague-Roucher porte sur l'éducation et l'intégration économique des jeunes d'origine étrangère en France et en Allemagne. Ses recherches s'inscrivent dans le champ de l'éducation et des minorités ethniques dans des quartiers défavorisés et marginalisés en France et dans la Caraïbe.

A récemment publié

Armagnague-Roucher M., Ebersold S., 2017, « Importunité scolaire, orchestration de l'accessibilité et inégalités », *Éducation et Sociétés*, n° 39, p. 137-152. DOI : 10.3917/es.039.0137

Armagnague-Roucher M., Cossée C., Cossée-Cruz E. *et al.*, 2017, « Combiner sociologie et arts dans le recueil des données. Éléments vers une conceptualisation des méthodes artistiques dans les enquêtes qualitatives : l'exemple d'une recherche sur la scolarisation des enfants migrants », *Migration Société*, n° 167, p. 63-76. DOI : 10.3917/migra.167.0063

Armagnague-Roucher M., Tersigni S., 2017, « Démarches pédagogiques en matière d'islam : enjeux pour la jeunesse des deux côtés du Rhin », *Hommes et Migrations*, n° 1316, p. 79-86. DOI : 10.4000/hommesmigrations.3799

Armagnague-Roucher M., Bruneau J.-F. (dir.), 2016, « Introduction. Populations minorisées et justice scolaire : quelques enjeux pour les populations migrantes ou minorisées » *Les Cahiers de la LCD*, n° 2, p. 11-19, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01416989/document> (consulté en février 2018).

Armagnague-Roucher M., Rigoni I., 2016, « Conduire une recherche sur la scolarisation d'élèves primo-migrants : quelques enjeux et défis socio-institutionnels », *Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation (NRAS)*, n° 75, p. 321-333.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson N., 2011 [1923], *Le hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Armand Colin.
- Armagnague M., 2015, « Jeunesses précaires : quelles expériences sociales ? » *Haiti Perspectives*, vol. 4, n° 1, p. 43-49, <http://www.haiti-perspectives.com/pdf/4.1-armagnague.pdf> (consulté en janvier 2018).
- Balibar E., 2012, « L'introuvable humanité du sujet moderne. L'universalité "civique-bourgeoise" et la question des différences anthropologiques », *L'Homme*, n° 203-204, p. 19-50. DOI : 10.4000/lhomme.23086
- Ballet J., Mahieu F.-R., 2009, « Capabilité et capacité dans le développement : repenser la question du sujet dans l'œuvre d'Amartya Sen », *Revue Tiers Monde*, vol. 2, n° 198, p. 303-316. DOI : 10.3917/rtm.198.0303
- Becker H., 2012 [1963], *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris, Éditions Anne-Marie Métailié.
- Becker H., 2001 [1955], « Sociologie visuelle, photographie documentaire et photojournalisme : tout (ou presque) est affaire de contexte », *Communications*, n° 71, p. 333-351, http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2001_num_71_1_2091 (consulté en janvier 2018).
- Bourdarias F., Hours B., Le Palec A., 2003, « Les ONG. Médiations politiques et globalisation », *Journal des anthropologues*, n° 94-95, p. 7-12.
- Cousin O., Rui S., 2011, « La méthode de l'intervention sociologique », *Revue française de science politique*, vol. 3, n° 61, p. 513-532. DOI : 10.3917/rfsp.613.0513
- De Herdt T., Bastiaensen J., 2009, « L'agencité relationnelle », *Revue Tiers Monde*, vol. 2, n° 198, p. 317-333. DOI : 10.3917/rtm.198.0317
- de Tocqueville A., 1961 [1835], *De la démocratie en Amérique*, t. 1, Paris, Gallimard.
- Donzelot J., Estèbe P., 1994, *L'État animateur. Essai sur la politique de la ville*, Paris, Éditions Esprit.
- Dorlin E., 2009, *Sexe, race et classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF.
- Dubet E., Cousin O., Macé É., Rui S., 2013, *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, Paris, Seuil.
- Dubet F., 2014, *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*, Paris, Seuil.
- Dubet F., 1995, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- Dziedzic M., Perito M., 2008, « Haiti: Confronting the Gangs of Port-au-Prince », Washington, United States Institute of Peace, <https://www.usip.org/sites/default/files/sr208.pdf> (consulté en janvier 2018).

- Easterly W., 2009, *Le fardeau de l'homme blanc. L'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres*, Genève, Éditions Markus Haller.
- Fassin D., 2012, « Économies morales et justices locales », *Revue française de sociologie*, vol. 4, n° 53, p. 651-655. DOI : 10.3917/rfs.534.0651
- Fassin D., 2010, *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Freyss J., 2004, « La solidarité internationale, une profession ? Ambivalence et ambiguïtés de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*, vol. 4, n° 180, p. 735-772. DOI : 10.3917/rtm.180.0735
- Girard R., 1982, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset.
- Goffman E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Grünnewald F., 2012, « L'aide humanitaire : quel bilan deux ans après le séisme ? », dans Rainhorn J.-D. (dir.), *Haïti, réinventer l'avenir*, Paris, Éditions de la MSH, p. 171-184. DOI : 10.4000/books.editionsmsh.8341
- Joint L.-A., 2006, *Système éducatif et inégalités sociales en Haïti. Le cas des écoles catholiques*, Paris, L'Harmattan.
- Kolbe A. R., 2013, *Revisiting Haiti's Gangs and Organized Violence*, HASOW, Discussion Paper 5, May.
- Le Naëlou A. 2004a, « ONG : les pièges de la professionnalisation. Introduction », *Revue Tiers Monde*, vol. 45, n° 180, p. 727-734, http://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2004_num_45_180_5526 (consulté en janvier 2018).
- Le Naëlou A. 2004b, « Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions », *Revue Tiers Monde*, vol. 4, n° 180, p. 773-798. DOI : 10.3917/rtm.180.0773
- Lombart M., Pierrat K., Redon M., 2014, « Port-au-Prince : un "projectorat" haïtien ou l'urbanisme de projets humanitaires en question », *Cahiers des Amériques latines*, n° 75, p. 97-124. DOI : 10.4000/cal.3142
- Martel A., 2012, « La coordination humanitaire comme lieu d'exclusion et d'affaiblissement des capacités locales », *Lettre de l'Observatoire Haïti*, n° 1, p. 3-7.
- Morelle M., 2007, *La rue des enfants, les enfants des rues*, Paris, CNRS Éditions.
- Morelle M., 2006, « Les enfants des rues, l'État et les ONG : qui produit l'espace urbain ? Les exemples de Yaoundé (Cameroun) et d'Antananarivo (Madagascar) », *Afrique contemporaine*, n° 217, p. 217-229. DOI : 10.3917/afco.217.0217
- Paugam S., Le Blanc G., Rui S., 2011, « Les nouvelles formes de précarité. Regards croisés entre la philosophie et la sociologie », *Sociologie*, vol. 2, n° 4, p. 417-431. DOI : 10.3917/socio.024.0417

- Park R. E., 1926 : « The Urban Community as a Spatial Pattern and a Moral Order », dans Burgess E. W., *The Urban Community*, Chicago, University of Chicago Press.
- Park R. E., Burgess E., McKenzie R., 1925, *The City*, Chicago, University of Chicago Press.
- Pérouse de Monteclos M.-A., 2009, « Du développement à l'humanitaire, ou le triomphe de la com' », *Revue Tiers Monde*, vol. 4, n° 200, p. 751-766. DOI : 10.3917/rtm.200.0751
- Pierre-Louis M., 2012, « Une souveraineté à inventer », dans Rainhorn J.-D. (dir.), *Haïti, réinventer l'avenir*, Paris, Éditions de la MSH, p. 343-350.
- Pochetti I., 2012, « Les enfants des rues à l'écran : la contribution du cinéma à l'émergence d'un modèle latino-américain », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 3, n° 85, p. 115-132.
- Portes A., Rumbaut R. G., 2006 [1996], *Immigrant America: A Portrait*, Berkeley, University of California Press.
- Rosanvallon P., 1995, *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil.
- Sauveur P.-E., 1997, *Haïti: l'invasion des ONG*, Port-au-Prince, CIDIHCA.
- Sen A., 2000, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Simmel G., 1984 [1908], « Digressions sur l'étranger », dans Grafmeyer Y., Joseph I. (dir), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions Aubier, p. 53-59.
- Thomas F., 2013, *L'échec humanitaire. Le cas haïtien*, Bruxelles, Couleur livres.
- Thomas W. I., Zaniecki F., 1998 [1919], *Le paysan polonais en Europe et en Amérique: récit de vie d'un migrant*, Paris, Nathan.
- Théodat J.-M., 2004, « L'endroit et l'envers du décor : la touristicité comparée d'Haïti et de la République dominicaine », *Revue Tiers Monde*, vol. 2, n° 178, p. 293-317. DOI : 10.3917/rtm.178.0293
- Touraine A., 1978, *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- Weber M., 1971 [1921], *Économie et Société*, Paris, Plon.
- Zanuso C., Roubaud F., Torelli C., 2014, « Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ? » *Autrepart*, vol. 3, n° 71, p. 135-156. DOI : 10.3917/autr.071.0135